**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Assistance technique pour développer un plan stratégique**

***Saj Fanm Pou Fanm (SFF), Haïti***

L’Association canadienne des sages-femmes (ACSF-CAM) et l’Association des infirmières sages-femmes d’Haïti (AISFH) souhaite recruter un-e consultant-e pour réaliser un sondage auprès des membres et développer un plan stratégique pour l’AISFH.

**Date prévue :** août-septembre 2019

**Lieu :** Port-au-Prince, Haïti

1. **INTRODUCTION : RÉSUMÉ DU PROJET**

Le projet Saj Fanm Pou Fanm (SFF) contribuera à renforcer la profession sage-femme pour sauver des vies et promouvoir la santé des femmes des filles et des nouveau-nés en Haïti.

Ce projet de cinq (5) ans (2018-2023) est subventionné par Affaires Mondiales Canada (AMC) et mis en œuvre par UNFPA. Les partenaires principaux sont : l’Association canadienne des sages-femmes (ACSF), l’Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP). Le budget total du projet est de 15 millions CAD.

Le but du projet est de contribuer à réduire la mortalité maternelle et néonatale par l’amélioration de la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles notamment dans trois départements du pays (la Grande Anse, le Sud-est, les Nippes et le Nord-ouest) en mettant un accent particulier sur la réduction des inégalités de genre et le renforcement des capacités des femmes et des filles à faire des choix qui respectent leurs droits sexuels et reproductifs.

Les trois résultats attendus du projet sont les suivants :

1. Les institutions de formation sont plus aptes à former des sages-femmes provenant des régions mal desservies, capables de fournir des services de santé sexuelle et de la reproduction, de soins obstétricaux d’urgence et soins essentiels aux nouveaux nés et ce, dans le respect des droits des femmes.
2. Augmentation du nombre de sages-femmes déployées dans les zones mal desservies et capables de fournir des services de santé sexuelle et de la reproduction, de soins obstétricaux d’urgence et soins essentiels aux nouveaux nés et ce, dans le respect des droits des femmes.
3. Le cadre légal de pratique de sages-femmes est amélioré et tient compte du respect des droits des femmes.
4. **Haïti : contexte général et justification pour l’affectation**

Haïti reste le pays le plus pauvre du continent américain et l’un des plus déshérités du monde avec un PNB par habitant de 846 dollars en 2014 (BM), et souffre de carences importantes dans les services essentiels. D’après la dernière enquête sur les ménages (ECWAS 2012), plus de 6 sur 10,4 millions d’Haïtiens (59%) vivent sous le seuil de pauvreté de 2.42 dollars par jour et plus de 2.5 millions (24%) vit sous le seuil de pauvreté extrême d’1.23 dollar par jour.

La mortalité maternelle reste un défi pour Haïti malgré des progrès importants depuis plus de 20 ans. Le taux de mortalité maternelle était de 529 décès pour 100,000 naissances vivantes en 2016-2017 (EMMUS VI). Plus de 80% des décès maternels sont dus à des saignements graves, des infections, une hypertension pendant la grossesse (pré-éclampsie et éclampsie) et des avortements dangereux. (Statistiques 2013 et/ou 2014). Les décès des nouveau-nés de 0 à 1 mois représentent 52% de la mortalité infantile et plus du tiers des décès des enfants de 0 à 5 ans.

Les accouchements non assistés par du personnel qualifié ou en dehors du circuit institutionnel sont à la base d’une prépondérance des décès maternels et des nouveaux nés. En 2014, seulement 29% des accouchements attendus se sont déroulé dans une institution de santé en présence d’un personnel qualifié. Plus de 2/3 des accouchements se déroulent à domicile avec les accoucheuses traditionnelles ou Matrones. La pauvreté des ménages ainsi que le manque de services appropriés pour le suivi prénatal et les accouchements comme la disponibilité de services de soins obstétricaux et néonataux d’urgence (SONU), sont aussi à la base de la faible fréquentation des services de santé.

Pour lutter efficacement contre la mortalité maternelle, le Gouvernement d’Haïti a mis en place une double stratégie basée sur la planification familiale et la prise en charge des grossesses par du personnel qualifié dans les maternités de types SONU (Soins Obstétricaux Néonatals d’Urgence). Le Gouvernement a fait de la formation et du déploiement des sages-femmes une stratégie importante pour la réduction de la mortalité maternelle. Cependant, l’insuffisance ou l’absence de personnel qualifié en obstétrique risque de compromettre cette stratégie. Au niveau national, en tenant compte des normes de l’OMS, seuls 10% des besoins en pratique sage-femme sont satisfaits pour assurer des services de qualité en santé maternel et infantile en Haïti.

1. **OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE**

* Renforcer les capacités organisationnelles de l’AISFH par le développement d’un plan stratégique, accompagné d’un plan d’action. Plus spécifiquement :
  + Revoir les documents internes de l’AISFH (plan stratégique antérieur, etc.)
  + Développer un questionnaire de sondage en étroite collaboration avec l’AISFH et l’ACSF en vue de recueillir les perceptions des membres. Les résultats permettront d’orienter le plan stratégique et d’autres activités de l’AISFH.
  + Appuyer la diffusion du sondage par courrier électronique et en personne (lors de l’assemblée générale prévu le 31 août)
  + Compiler les résultats du sondage.
  + Animer un atelier de travail avec l’AISFH pour présenter les résultats du sondage et développer le plan stratégique et le plan d’action.
  + Rédiger le document du plan stratégique et du plan d’action en se fondant sur les résultats du sondage et de l’atelier de travail.
  + Valider les documents auprès de l’AISFH et l’ACSF.
  + Faire une présentation des versions finales auprès de l’AISFH.
  + Réaliser deux points de contrôle pour faire le suivi de la mise en œuvre du plan (après 3 mois et 6 mois – à déterminer)

### MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE

1. **Les parties concernées** : Au cours de la mission, le travail et la collaboration se produira entre les parties concernées ci-dessous :
2. Consultant-e
3. Représentantes et personnel de l’AISFH
4. Représentantes de l’ACSF.
5. **Méthodes :**
   1. Revue de documents
   2. Ateliers de travail avec les représentantes de l’AISFH
6. **Ressources disponibles :**

Le ou la consultante aura à sa disponibilité les ressources suivantes :

* 1. Les membres et le comité directeur de l’AISFH qui travailleront directement avec la consultante pour l’atteinte des objectifs.
  2. Une chargée de projet de l’AISFH qui appuiera la consultante
  3. Un espace de travail avec connexion internet (au besoin).

**Les consultantes devront utiliser leur propre ordinateur portable pour le travail. Aucun ordinateur ne sera fourni par le projet.**

1. **LIVRABLES**
2. Calendrier de travail
3. Questionnaire de sondage
4. Rapport de compilation des résultats du sondage
5. Plan stratégique et plan de mise en œuvre
6. Deux points de contrôle pour assurer la mise en œuvre du plan
7. **CALENDRIER PROPOSÉ**

**Août -septembre 2019**

|  |  |
| --- | --- |
| **DATE** | **ACTIVITÉ** |
| Mi-août | Rencontre avec AISFH et ACSF, lecture des documents internes, préparation du calendrier de travail, préparation du questionnaire du sondage. |
| Fin août | Diffusion du sondage auprès des membres (par courrier électronique et à l’assemblée générale) |
| Mi-septembre | Atelier de travail avec l’AISFH |
| Fin septembre | Soumission du plan stratégique et plan d’action |
| Décembre (à confirmer) | Contrôle 1 |
| Mars (à confirmer) | Contrôle 2 |

1. **COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES**

* Diplôme universitaire en administration, ressources humaines ou tout autre domaine pertinent. Un diplôme de maîtrise constitut un atout.
* Au moins 5 ans d’expérience dans un domaine en lien avec le mandat.
* Expérience avérée en planification stratégique
* Expérience en matière de renforcement des capacités et accompagnement d’organisations de la société civile.
* Expérience en collecte et analyse de données
* Excellentes compétences en animation de groupe
* Expérience de travail auprès d’ONG internationaux un atout.
* Connaissance de la profession sage-femme un atout
* Maîtrise du français, à l’oral et l’écrit
* Diplomatie
* Excellente capacité à travailler en collaboration

### proposition technique

Les parties intéressées devraient soumettre une proposition technique qui contient les renseignements et éléments suivants :

* Lettre de présentation, incluant le nom du consultant, son adresse et une personne contact désignée.
* Votre proposition devra comprendre un budget détaillé, taxes incluses, avec l’estimé du nombre d’heures, les séances de consultation, la préparation, production et dépôt de rapports, et le coût total prévu
* Échéancier pour la réalisation du travail et plan de travail avec une description détaillée de l’approche proposée et des échéanciers de travail.
* Deux (2) références consécutives à la réalisation de travaux similaires.
* Dans un texte narratif, décrire le travail que vous proposez et pourquoi vous êtes d’avis que votre approche contribuera à l’avancement des objectifs de l’AISFH.

1. **POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE**

* Veuillez sauvegarder la proposition technique dans un seul document PDF. Merci d’inclure votre nom et le titre « consultante\_plan\_strategique » dans le nom du fichier.
* Envoyez le document PDF par courriel avec l’objet « Consultante plan stratégique » à Véronique Plouffe, chargée de projet Haïti, à l’adresse vplouffe@canadianmidwives.org.
* La date limite pour soumettre votre candidature est le **15 août**, mais les candidatures seront évaluées sur une base continue jusqu’à ce que le poste soit comblé.